



Madame la Secrétaire départementale,

Je suis très heureuse que la campagne des élections municipales me donne l'occasion de répondre aux questions formulées par les adhérentes et adhérents du Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Institutrices, des Professeurs des écoles et PEGC.

Depuis que j'ai été élue pour la première fois en 2014, le monde a changé. Partout, la crise écologique devient plus visible et les inégalités se creusent entre ceux qui ont toujours plus et ceux qui n'ont plus assez. Comment vivrons-nous à Paris dans 5 ans?

Notre réponse à ces questions, c'est un projet résolument écologiste et solidaire en faveur d'un Paris en commun. Dans le monde qui s'ouvre, le rôle de celles et ceux qui font vivre le service public est plus que jamais fondamental.

Pour cela, avons choisi de **placer l'éducation au cœur de notre projet** avec l'école comme capitale du quartier et un accompagnement toujours plus soutenu envers celles et ceux qui le font vivre. L'école concentrera tous nos efforts et énergies pour en faire un lieu d'excellence qui tient ces promesses de réussite envers chacune et chacun des petits Parisiens.

Comme vous le soulignez, **la Ville de Paris est chargée d'assurer la construction et l'entretien des 652 écoles, 114 collèges et 13 lycées municipaux.** C'est une responsabilité essentielle car on touche là au cadre de vie des élèves et des adultes qui y travaillent. Depuis 6 ans, c'est un investissement substantiel qui a été mis au service avec la livraison et l'extension de 5 collèges et de 11 écoles, notamment pour répondre aux besoins démographiques. Il se confirme pour l'année 2020 avec près de 159 millions prévus pour l'année 2020.

L'école rue Jeanne d'Arc dans le 13ème arrondissement, qui a ouvert ses portes en septembre 2019 et doit nous servir de référence pour penser l'école de demain : entièrement réalisée en matériaux biosourcés, cette école est construite en bois, avec une isolation en paille et en fibres végétales et propose aux élèves des terrasses entièrement végétalisées.

Nous sommes aussi engagés depuis plusieurs années dans la mise en accessibilité de ses équipements aux personnes en situation de handicap. **Nous souhaitons également faire de Paris la capitale de l'accessibilité et de la conception universelle, avec 100% des équipements municipaux accessibles** (bibliothèques, écoles, équipements culturels et sportifs) d'ici 2024. Au-delà de la mise en acce

Je pense aussi aux travaux du quotidien et qui permettent d'améliorer la salle de classe, d'insonoriser le réfectoire, ou encore de repeindre les murs de l'école. Ce n'est pas anodin. Nous avons pu le constater avec la démarche « Tous Mobilisés » que j'ai souhaité lancer avec les parents, la communauté éducative, les associations de quartiers, dans une quarantaine d'établissements dont de nombreux collèges qui souffraient d'un déficit d'image. Notre engagement reste entier.

En complément du budget participatif des écoles et des collèges, **je souhaite ainsi que la prochaine mandature soit celle de l'intensification de l'entretien des établissements scolaires, dans une optique d'amélioration du cadre de vie des élèves et des adultes** qui y travaillent. L'entretien du patrimoine existant constituera un enjeu fort de la prochaine mandature, avec un effort particulier sur la lutte contre les rongeurs et la rénovation des toilettes, afin d'en faire des lieux accueillants, propres, où l'intimité des enfants est préservée.

Nous voulons aller plus loin. **Face à la crise climatique, il nous reste 10 ans pour agir.** Cet engagement écologique passe par la sensibilisation des jeunes parisiens, dès l'école maternelle. La première étape est d'abord de vivre dans une ville plus végétale. Il est difficile d'être sensible aux enjeux écologiques si la nature est trop lointaine. C'est pourquoi, **nous créerons une garantie environnementale dans chacune des écoles parisiennes autour de 3 piliers** : -

- des cours d'école seront transformées en jardins ouverts à tous le weekend
- une alimentation 100% bio et local ; des goûters sans plastique avec une option végétarienne quotidienne
- des plans d'action dans chaque école pour lutter contre toutes les formes de pollutions après la réalisation de mesures, qu'il s'agisse du sol, de l'air intérieur comme extérieur, de l'amiante du plomb ou des perturbateurs endocriniens. Ces plans d'actions seront construits avec les familles, la communauté éducative, après leur avoir transmis en temps réel les résultats.

Nous voulons pleinement contribuer à **faire de l'école publique le creuset de l'égalité des chances**. Cela passe également par **la réaffirmation de fortes ambitions culturelles** dans le domaine des politiques éducatives pour ainsi ouvrir les portes de nouveaux horizons aux élèves parisiens.

Nous le savons : Paris est une des académies la plus touchée par les phénomènes de ségrégations scolaires et sociales. Cette ségrégation ne fait que favoriser la persistance d'un déterminisme scolaire, ce qui nous est insupportable. Voilà pourquoi nous avons agi pour favoriser la mixité sociale au cours des 5 dernières années. Cela s'est notamment traduit par l'installation d'un Observatoire parisien pour la mixité et la réussite éducative en 2018, l'expérimentation de nouvelles sectorisations, ou de multi-secteurs, ou encore le lancement de la démarche « Tous Mobilisés » pour améliorer l'image d'un certain nombre d'établissements publics, et contribuer ainsi à lutter contre l'évitement scolaire.

Depuis 2013, les petits écoliers parisiens bénéficient de la semaine de 4 jours et demi. L'année dernière, ce sont 16 916 ateliers gratuits, qui ont été proposés à plus de 116 600 enfants dans les domaines culturelles, sportifs, scientifiques. Depuis sa mise en œuvre, les familles sont nombreuses à nous témoigner leur satisfaction quant à cette organisation qui offrent de nouvelles ressources aux enfants, et une meilleure conciliation des temps de vie pour les parents, et notamment les femmes. Dans son rapport du printemps 2018, la Cour des Comptes avait d'ailleurs insisté sur la qualité des activités proposées à Paris.

Nous réaffirmons notre attachement au maintien de l'organisation actuelle de cette semaine, car elle est un outil précieux pour lutter contre l'inégal accès des enfants aux ressources culturelles et scientifiques présentes sur le territoire, et est plus favorable aux rythmes de vie des familles. Grâce à la création d'une école des métiers par la Ville de Paris en 2018, **nous renforcerons la formation des animateurs** avec de nouvelles ressources autour des méthodes de l'animation.

Je sais que ce sujet a été l'occasion de nombreux échanges avec votre syndicat au cours de mon précédent mandat, et je souhaite au cours des 6 prochaines années que ce dialogue puisse se poursuivre. Le prochain projet éducatif de territoire (PEDT), actuellement en cours d'élaboration, sera ainsi l'occasion d'engager en lien avec l'Académie de Paris et les familles, de nouvelles actions et concertations pour améliorer l'articulation des temps scolaire et périscolaire et l'offre éducative dans sa globalité. L'école maternelle fera l'objet d'une attention toute particulière pour proposer une maquette au plus proche des besoins des jeunes enfants (pause méridienne apaisée, respect des pics d'attention, régularité et encadrement, socialisation par le jeu).

Les enseignements délivrés par les 765 Professeurs de la Ville de Paris, dispositif unique en France, dans les domaines des arts plastiques, de la musique ou du sport seront également sanctuarisés Paris dispose d'un important réseau d'équipements culturels (médiathèques, bibliothèques, centres Paris Anim, conservatoires, etc.) et sportifs. Pour qu'il profite à tous, l'ensemble de cette offre sera mis au service des enfants du CP au CM2 avec une meilleure coordination du parcours artistique et sportif des enfants.

Nous amplifierons notre action pour mieux préparer les enfants au monde de demain. En plus de la poursuite de l'équipement des classes en matériel informatique, nous voulons offrir de nouvelles ressources aux enseignantes et enseignants autour des défis à venir à travers **l'ouverture de la première Académie du climat,** à la place de l'actuelle Mairie du 4e arrondissement. **Ce lieu sera un espace de formation pour les jeunes de 12 à 25 ans,** participatif, artistique, ludique. Cette Académie sera accessible à tous gratuitement et donnera accès au savoir scientifique sur l'environnement et la biodiversité, et offrira des formations très pratiques pour agir. **Des filières spécifiques seront mises en place avec les enseignants désireux d'inscrire leurs élèves dans ce parcours.**

Nous favoriserons également l'accès des enfants **de nouveaux savoirs précieux pour le monde qui s'annonce** (art oratoire, développement de l'esprit critique et décryptage des fake-news), dont la maîtrise est trop souvent socialement marquée, **dans le cadre du nouveau service public de l'après école pouvant aller jusqu'à 19 heures.**

Pour les enfants les plus vulnérables, **nous réaffirmerons également notre soutien aux dispositifs de scolarisation pour garantir l'accès de tous les enfants à l'école dès 3 ans** (école du Centre d'hébergement d'urgence d'Ivry pour les enfants réfugiés, ateliers de scolarisation par le CASNAV à destination des familles les plus éloignées, renforcement de l'accueil au sein des écoles parisiennes). Pour mieux protéger les familles, nous transformerons les chambres d'hôtels en centres parentaux et appartements partagés.

S'agissant des vacances scolaires, ce sont chaque année près de 3600 enfants qui partent en vacances grâce au dispositif municipal des « vacances arc en ciel » qui offrent des séjours avec une tarification sociale, et de qualité autour de la découverte de la nature, du patrimoine ou encore la pratique du sport. **Nous avons également proposé l'organisation de classes de découverte avec 420 séjours de 11 jours réalisés sur l'année 2019** (+ 11 séjours par rapport à 2018). **Nous amplifierons ces actions pour permettre au plus grand nombre d'y avoir accès.** La définition d'un nouveau cahier des charges autour des classes découvertes visera également à sensibiliser les enfants à de nouvelles façons de voyager, plus respectueuses de l'environnement.

L'amélioration de la qualité de l'air doit être un effort partagé par toutes et tous, sans réduire les possibilités des sorties des élèves, en particulier pour ceux scolarisés dans les quartiers populaires. Voilà pourquoi, en 2014, j'ai choisi de réserver les usages des cars aux écoles maternelles, avec une dotation renforcée pour celles situées en REP et REP+. **Nous continuerons à accompagner les enseignant.e.s dans leur démarches pour qu'ils puissent faire découvrir à leurs élèves les richesses du patrimoine parisien ou francilien,** en utilisant les transports en commun.

Pour faciliter les déplacements des enfants parisiens en Ile de France, **nous élargirons la gratuité des transports aux enfants de 18 ans** ; la Ville proposant actuellement le remboursement du Pass Imagin'R à 100% pour les enfants à l'école depuis la rentrée 2019. Ce sont plus de **71 000 enfants de moins de 18 ans qui bénéficient de ces réductions de tarifs.**

Ce projet fort autour de l'éducation ne pourra réussir que grâce à l'engagement exceptionnel de celles et ceux au contact des enfants et des parents parisiens. Nous continuerons aussi d'être aux côtés des directeurs d'école pour leur permettre de se concentrer sur leurs missions fondamentales d'accompagnement des familles parisiennes. C'est le sens de notre politique en faveur du logement des directeurs d'école. Seule collectivité à le mettre en place, **Paris dispose de 1512 logements dans les établissements scolaires** qui sont mis au service des gardiens et des directeurs d'école. Ce dispositif couplé avec un système de

décharges des directeurs d'école plus favorable à Paris que dans le reste de la France seront bien évidemment maintenus.

Les enseignants peuvent déposer une demande de logement social auprès du Rectorat dans le cadre des logements réservés aux fonctionnaires de l'État. Face aux difficultés persistantes rencontrées par certains enseignants à se loger et notamment les plus jeunes, **nous avons souhaité aller plus loin en leur proposant 100 logements issus du parc municipal par an** (de type pérenne ou temporaire), dans le cadre d'une convention signée entre la Ville de Paris et l'Académie de Paris en mars 2017. Nous créerons également plus de logement social pour atteindre le seuil de 25% fixé par la loi. **Car ils sont celles et ceux sur qui repose le service public de l'éducation, nous soutiendrons toutes les actions qui leur permettent de vivre et travailler à Paris.**

Pour accompagner les enfants en situation de handicap et leurs enseignants, nous maintiendrons notre soutien auprès des AESH. Leur rôle est primordial pour que l'inclusion en milieu ordinaire soit une réalité. Conscients des quotités horaires inférieures à un temps plein dont bénéficient les AESH, nous souhaitons que ces personnels bénéficient, dans les cantines scolaires parisiennes, de tarifs adaptés à leurs revenus. Voilà pourquoi nous avons engagés des discussions avec le Rectorat, dans le cadre plus global de la tarification des repas pris par les personnels de l'Education nationale.

Tels sont les éléments de mon projet que je souhaitais partager avec vous.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire départementale, à l'assurance de mes sincères salutations.

Anne HIDALGO